

RENTRÉE SCOLAIRE 2019-2020



**Le jeudi 29 août 2019
à 8h00**

Chère ou cher élève,

Nous avons hâte de t'accueillir! Pour cette première journée, nous allons vivre des activités particulières. Tu recevras ton horaire et tu feras la connaissance de tes nouveaux enseignants.

Ta réussite commence dès le premier jour. On t'attend et au plaisir de te rencontrer!

René Simard, directeur
Isabelle Voisine, directrice adjointe

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

Voici quelques renseignements pertinents concernant l'organisation et certains règlements de notre école. Lorsque votre jeune recevra son agenda, vous y trouverez les informations complètes.

HORAIRE DE L'ÉLÈVE

AVANT-MIDI		DÎNER	APRÈS-MIDI	
Tutorat ou Récupération	8 h à 8 h 30	12 h à 13 h 05	4 ^e cours :	13 h 10 à 14 h 10
1 ^{er} cours :	8 h 35 à 9 h 35		5 ^e cours :	14 h 15 à 15 h 15
2 ^e cours :	9 h 40 à 10 h 40			
Récréation:	10h 40 à 10 h 55			
3 ^e cours	11 h à 12 h			

**Les temps de tutorat et récupération en début journée permettent la réalisation de différentes activités :*

- ✓ Activités parascolaires.
- ✓ Suivi de certains élèves par la psychoéducatrice, l'infirmière, la conseillère en orientation, l'encadrement, les enseignants orthopédagogues, les directions (services complémentaires).
- ✓ Temps de rencontre des élèves pour information concernant les programmes, les options et la vie étudiante.
- ✓ Soutien pédagogique pour toutes les matières.
- ✓ Temps d'études supervisées.

Comme l'élève accumule du temps par cycle (tutorat de 30 minutes les matins), une période de 2h en après-midi (par cycle) sera offerte pour des activités éducatives ou du soutien académique. Cette période de 2h appelée **PM+**, sera du temps supplémentaire non obligatoire pour intégrer et développer des compétences dans des contextes signifiants et en lien avec leurs besoins et intérêts. Les parents pourront, sur demande, exiger la présence de leur enfant aux PM+.

MATÉRIEL SCOLAIRE

- L'élève est entièrement responsable de la conservation en bon état des volumes prêtés. Une facture sera envoyée aux parents en cas de bris ou de perte.
- La carte d'identité sera remise le jour de la rentrée et celle-ci est obligatoire en tout temps dans le transport scolaire.
- L'élève doit apporter le matériel nécessaire pour chaque cours. En cas d'oubli, l'élève retourne à son casier avec l'autorisation de l'enseignant, mais les oublis sont consignés et, s'ils sont trop nombreux, des conséquences peuvent s'appliquer.

RESPECT

Cette année encore, tout le personnel sensibilisera les jeunes de l'importance du respect à l'égard des autres et de l'environnement. L'objectif de cette sensibilisation vise à développer le savoir-vivre ensemble. L'élève doit :

- Utiliser des mots qui démontrent le respect des autres.
- Éviter les sacres et les mots vulgaires ainsi qu'un vocabulaire à caractère homophobe, raciste ou sexiste.
- Barrer son casier en tout temps.

- Avoir une tenue vestimentaire appropriée :
 - Aucun vêtement faisant la promotion de la violence, du sexe ou de la drogue.
 - Jupe qui se rend à une largeur de main au-dessus du genou.
 - Short qui se rend au bout des doigts lorsque le bras est allongé.
 - Camisole à bretelles larges (3 centimètres minimum).
 - Chandail sans ouverture et qui se rend au pantalon.
 - Pantalon ample (leggings recouverts).
 - Sous-vêtements cachés.
 - Aucun manteau en classe, sauf en cas d'avis contraire.
 - Pas de camisole en éducation physique (filles et garçons).

ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ

Les cours d'éducation physique et à la santé sont obligatoires pour tous. Il est nécessaire de porter : short, t-shirt, espadrilles. Pour être dispensé de ses cours d'éducation physique, l'élève doit **obligatoirement** se procurer un billet du **médecin** et le rapporter au secrétariat.

ABSENCE DES ÉLÈVES

Comme la présence régulière de l'élève est un facteur important à sa réussite scolaire, il est important de nous informer de son absence le plus tôt possible. Pour toute absence, un système automatisé d'appel à la maison communiquera avec vous. Les motivations d'absences doivent se faire par courriel, par le portail Mozaïk ou par un billet écrit et signé par le parent (l'élève doit le déposer dans la boîte au secrétariat).

Si l'absence n'est pas motivée avant le lundi matin suivant l'absence, un rapport d'absences sera remis à l'élève pour lui donner une 2^e chance d'apporter sa motivation. Si l'absence reste non motivée, l'élève devra se présenter à la reprise de temps du mercredi soir.

➤ RÈGLES À L'ÉCOLE ET LORS DES SORTIES SCOLAIRES	
LES OBJETS OU GESTES SUIVANTS SONT INTERDITS	CONSÉQUENCES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Vol ➤ Vandalisme ➤ Manque de respect ➤ Falsification d'identité ➤ Refus de collaborer dans les corridors ➤ Armes blanches (couteau, x-acto, etc.) ➤ Autres objets inappropriés en classe (tournevis, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Saisie des objets interdits. • Rencontre avec la direction, le responsable à l'encadrement, l'agent de sécurité ou le policier. • Geste réparateur. • Les parents sont avisés.
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mouvement de groupe / Instigation ➤ Manque de respect grave et direct ➤ Refus de collaborer lors d'un retrait de cours ➤ Bagarre ➤ Déclenchement du système d'alarme incendie 	<ul style="list-style-type: none"> • Suspension; téléphone aux parents, et/ou rencontre de réintégration.

RÈGLES EN CLASSE

EN CLASSE, il est INTERDIT d'apporter EN TOUT TEMPS :

- ✓ Appareils électroniques non-autorisés ; Cellulaire, MP3, appareil photo, montre intelligente, etc. (à moins que l'enseignant l'autorise de façon ponctuelle et pour des raisons pédagogiques).
- ✓ Nourriture, breuvage autre que de l'eau

De plus, il est également interdit de filmer, de prendre des photos ou d'enregistrer dans les classes sans autorisation.

Tout manquement à ce règlement entraînera une sortie de classe.

CARTE D'IDENTITÉ

La carte d'identité est obligatoire pour l'emprunt de livres et dans le transport scolaire. Si je la perds, je peux m'en procurer une autre.

Assemblée générale des parents

Veillez prendre note que l'assemblée générale des parents et la rencontre avec les enseignants(tes) de votre jeune auront lieu le mardi 10 septembre 2019 à 18h30.

Au plaisir de vous rencontrer!